



COVID-19 : Obtenez les **plus récentes mises à jour**, faites une **autoévaluation** ou renseignez-vous sur **Alerte COVID, l'application d'avis d'exposition à la COVID-19**.



EN



SUJETS

[Accueil](#) [Gouvernement](#) [Budget des dépenses](#)

Budget des dépenses Volume 2 table des matières (2020-2021)

Budget des dépenses de la province de l'Ontario pour l'exercice se terminant le 3 mars 2021, Volume 2.

Dans cette page

1. [Introduction](#)
2. [Bureaux](#)
3. [Notes explicatives](#)

Introduction

Le Budget des dépenses 2020-2021 présente en détail les prévisions de dépenses (fonctionnement et immobilisations) des ministères et des bureaux de l'Assemblée législative pour l'exercice commençant le 1^{er} avril 2020. En déposant ce document, le gouvernement demande officiellement à l'Assemblée législative d'autoriser les dépenses présentées. Une fois approuvé par l'Assemblée législative dans la Loi de crédits, le Budget des dépenses confère à chaque ministère et à chaque bureau l'autorisation d'engager les dépenses prévues.

Dans le Budget des dépenses, chacun des programmes et services dont les ministères et les bureaux ont la responsabilité est identifié par un numéro de crédit particulier. Ces crédits sont à leur tour subdivisés en postes pour mieux distinguer les différentes fonctions les unes des autres. Cette structure par crédits et par postes permet à l'Assemblée législative d'être plus précise lorsqu'elle affecte des fonds à certains services.

À l'intérieur de chacun des postes, les dépenses sont présentées par catégorie : Traitements et salaires, Avantages sociaux, Transports et communications, Services, Paiements de transfert, etc. (voir les notes explicatives ci-dessous).

Les prévisions de dépenses et les chiffres réels des exercices précédents sont présentés, aux fins de comparaison, aux pages « Sommaire - Programme du ministère » et « Sommaire - Crédit ». Ces montants ont subi un retraitement pour faciliter la comparaison lorsqu'il y a eu des réorganisations et des transferts fonctionnels, le dépôt d'un Budget supplémentaire des dépenses ou des modifications comptables.

Le Budget des dépenses des bureaux de l'Assemblée législative est présenté selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée.

Lorsque le gouvernement doit obtenir l'autorisation de l'Assemblée législative pour engager des dépenses additionnelles une fois le Budget principal des dépenses déposé, il présente un Budget supplémentaire des dépenses.

Bureaux

- [Bureau de l'Assemblée législative](#)
- [Bureau de la vérificatrice générale](#)
- [Bureau du directeur général des élections](#)
- [Bureau de l'Ombudsman de l'Ontario](#)

Notes explicatives

REMARQUE : Les prévisions des dépenses pour l'exercice 2020-2021 sont réparties en sept catégories sous chaque poste. Les descriptions des catégories de dépenses qui suivent sont fournies à titre indicatif et ne sont pas exhaustives.

Traitements et salaires

Cette catégorie comprend les traitements et salaires, les heures supplémentaires et autres montants versés au personnel permanent, stagiaire, non classifié et autre à titre de rémunération, les frais de personnel temporaire, les indemnités versées aux députés de l'Assemblée législative et les indemnités spéciales versées aux employés.

Avantages sociaux

Cette catégorie comprend les cotisations versées par le gouvernement, à titre d'employeur, au Régime de pensions du Canada, au Régime de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario, au Régime de retraite des fonctionnaires, à l'assurance-emploi, à la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail et à divers autres régimes d'avantages sociaux des employés.

Transports et communications

Cette catégorie comprend les frais de déplacement des fonctionnaires en service commandé et des bénéficiaires de prestations gouvernementales, tels que les pupilles de la province, les coûts de réinstallation d'employés mutés ou recrutés, les frais de déménagement de mobilier et de matériel de bureau, les coûts de transport de marchandises (autres que pour la livraison initiale), les frais d'acheminement du courrier (p. ex., affranchissement et courrier recommandé) et les frais de communication (p. ex., téléphone et transmission de données).

Services

Cette catégorie comprend, notamment, les services suivants : publicité et communications assurées par des agences privées et campagnes publicitaires confiées directement aux médias; location et achat de services indépendants de réparation et d'entretien des machines, du matériel, des bâtiments, des terrains et des infrastructures; services de traitement des données; primes d'assurances; autres services professionnels et spéciaux.

Fourniture et matériel

Cette catégorie comprend l'achat de toutes les machines et de tout le matériel (véhicules automobiles et ordinateurs compris), neufs et d'occasion, et l'achat de tous les matériaux, toutes les fournitures et tous les services publics nécessaires.

Paielements de transfert

Cette catégorie comprend les subventions, subsides et aides versées à des particuliers, des entreprises, des organismes à but non lucratif et d'autres organismes gouvernementaux.

Autres opérations

Cette catégorie comprend certaines opérations particulières, telles que les bonifications d'intérêts et les subsides, les garanties honorées, les pertes sur prêts et les subventions remboursables.

Note concernant les crédits législatifs

Les montants requis pour les crédits législatifs sont inscrits séparément, s'il y a lieu, dans la rubrique «

Classification par catégorie de dépenses » associée à chaque poste.

Note concernant les postes de recouvrement des coûts

Lorsqu'on s'attend à ce que le recouvrement des coûts d'un poste soit égal ou supérieur aux dépenses, le solde est indiqué par un montant nominal de 1 000 \$.

Mis à jour : 25 novembre 2020

Date de publication : 25 novembre 2020

Secrétariat du Conseil du Trésor

Contactez-nous



Sujets

- Affaires et économie
- Arts et culture
- Conduite et routes
- Domicile et communauté
- Éducation et formation
- Environnement et énergie
- Gouvernement
- Impôts et avantages fiscaux
- Lois et sécurité
- Régions rurales et du Nord
- Santé et bien-être
- Travail et emploi
- Voyage et loisirs

[l'Ontario en bref](#) [accessibilité](#) [nouvelles](#)
[confidentialité](#) [conditions d'utilisation](#)
[© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2012-20](#)



COVID-19 : Obtenez les **plus récentes mises à jour**, faites une **autoévaluation** ou renseignez-vous sur **Alerte COVID, l'application d'avis d'exposition à la COVID-19**.



EN



SUJETS

[Accueil](#) [Gouvernement](#) [Budget des dépenses](#) [2020-2021 Volume 2](#)

Budget des dépenses pour le Bureau de l'Assemblée législative (2020-21)

Le Budget des dépenses 2020-21 présente en détail les prévisions de dépenses (fonctionnement et immobilisations) des ministères et des bureaux de l'Assemblée législative pour l'exercice commençant le 1^{er} avril 2020.

Dans cette page

1. [Sommaire](#)
2. [Programme du Bureau de l'Assemblée législative - crédit 201](#)
3. [Programme des commissaires - crédit 202](#)

Sommaire

Le Bureau de l'Assemblée législative, créé le 20 décembre 1974 par la province de l'Ontario en vertu de la *Loi sur l'Assemblée législative de l'Ontario*, fournit aux députés provinciaux un soutien en matière de procédures, de finances et de fonctionnement dans leurs travaux à l'Assemblée législative, dans les comités et à leurs bureaux de circonscription.

Ce Bureau accueille également les bureaux suivants : le Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée/Ontario, chargé de l'application de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée de l'Ontario*; le Bureau du commissaire à l'intégrité, chargé de l'application de la *Loi de 1994 sur l'intégrité des députés*, de la *Loi de 1998 sur l'enregistrement des lobbyistes*, de la *Loi de 2002 sur l'examen des dépenses des ministres et des chefs d'un parti de l'opposition et l'obligation de rendre*

compte, de la Loi de 2009 sur l'examen des dépenses publiques ainsi que de la divulgation et des enquêtes en matière d'actes répréhensibles et de respect de l'éthique en vertu de la Loi de 2006 sur la fonction publique de l'Ontario; le Bureau du directeur de la responsabilité financière, qui a pour mandat de faire appliquer la Loi de 2013 sur le directeur de la responsabilité financière.

À compter du 1er avril 2019, les tâches qui relevaient du poste de commissaire à l'environnement sont transférées au ministre de l'Environnement et au vérificateur général. À compter du 1er mai 2019, les tâches qui relevaient du poste de commissaire aux services en français sont transférées à l'Ombudsman. À compter du 1er mai 2019, le Bureau de l'intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes a fusionné avec le Bureau de l'Ombudsman.

Tous les fonds sont prélevés sur la Caisse de l'Assemblée législative, qui est distincte et indépendante du Trésor.

Sommaire - programme

Crédit	Programme	Prévisions 2020-2021	Prévisions 2019-2020	Différence entre 2020-2021 et 2019-2020	Chiffres réels 2018-2019
Charges de fonctionnement					
201	Programme du Bureau de l'Assemblée législative	160 233 000 \$	156 921 600 \$	3 311 400 \$	145 242 420 \$
202	Programme des commissaires	29 031 000 \$	30 172 600 \$	(1 141 600 \$)	46 216 101 \$
Total à voter - charges de fonctionnement		189 264 000 \$	187 094 200 \$	2 169 800 \$	191 458 521 \$
Total - charges de		189 264 000 \$	187 094 200 \$	2 169 800 \$	191 458 521 \$

fonctionnement

Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	189 264 000 \$	187 094 200 \$	2 169 800 \$	191 458 521 \$
Total - fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de consolidation et autres redressements (actif non compris)	189 264 000 \$	187 094 200 \$	2 169 800 \$	191 458 521 \$

Programme du Bureau de l'Assemblée législative - crédit 201

Ce programme englobe les traitements et les allocations, ainsi que tous les services de soutien fournis aux députés par les divers bureaux de l'Assemblée.

Sommaire - crédit

Poste numero	Poste	Prévisions 2020-2021	Prévisions 2019-2020	Différence entre 2020-2021 et 2019-2020	Chiffres réels 2018-2019
Charges de fonctionnement					
1	Présidence	435 900 \$	319 900 \$	116 000 \$	278 519 \$
2	Bureau du greffier	926 800 \$	917 500 \$	9 300 \$	706 112 \$

3	Services parlementaires	14 808 000 \$	13 664 100 \$	1 143 900 \$	12 412 762 \$
4	Services d'information et de technologie	13 437 200 \$	12 982 700 \$	454 500 \$	11 398 144 \$
5	Services administratifs	8 757 400 \$	8 656 700 \$	100 700 \$	7 208 795 \$
6	Sergent d'armes et locaux de l'enceinte parlementaire	31 304 200 \$	22 403 600 \$	8 900 600 \$	20 402 433 \$
8	Services de soutien aux groupes parlementaires	11 297 300 \$	11 375 500 \$	(78 200 \$)	13 618 383 \$
9	Indemnités et allocations de déplacement versées aux députés	24 726 300 \$	25 947 800 \$	(1 221 500 \$)	27 912 169 \$
10	Services de soutien aux bureau des députés	50 384 700 \$	50 215 500 \$	169 200 \$	48 696 906 \$
11	Programme de stages à l'Assemblée législative de l'Ontario	314 700 \$	309 800 \$	4 900 \$	297 478 \$
13	Modernisation des installations	3 840 500 \$	10 128 500 \$	(6 288 000 \$)	2 310 719 \$

Total à voter - charges de fonctionnement	160 233 000 \$	156 921 600 \$	3 311 400 \$	145 242 420 \$
---	----------------	----------------	--------------	----------------

Total - charges de fonctionnement	160 233 000 \$	156 921 600 \$	3 311 400 \$	145 242 420 \$
-----------------------------------	----------------	----------------	--------------	----------------

Catégorie de dépenses par poste et sous-postes

Crédit- poste numero	Catégorie de dépenses par poste et sous-postes	Montant
Charges de fonctionnement		
201-1	Présidence	
	Traitements et salaires	3 700 \$
	Avantages sociaux	200 \$
	Transports et communications	230 100 \$
	Services	167 600 \$
	Fournitures et matériel	34 300 \$
	Total à voter - charges de fonctionnement	435 900 \$
201-2	Bureau du greffier	
	Traitements et salaires	571 900 \$

Avantages sociaux	164 300 \$
Transports et communications	26 300 \$
Services	148 100 \$
Fournitures et matériel	16 200 \$
Total à voter - charges de fonctionnement	926 800 \$

201-3	Services parlementaires	
	Traitements et salaires	9 517 400 \$
	Avantages sociaux	2 285 200 \$
	Transports et communications	683 900 \$
	Services	1 837 100 \$
	Fournitures et matériel	587 400 \$
	Total partiel	14 911 000 \$
	Moins : recouvrements	103 000 \$
	Total à voter - charges de fonctionnement	14 808 000 \$

201-4 Services d'information et de technologie

Traitements et salaires	8 562 900 \$
Avantages sociaux	2 055 400 \$
Transports et communications	178 300 \$
Services	1 693 500 \$
Fournitures et matériel	948 600 \$
Total partiel	13 438 700 \$
Moins : recouvrements	1 500 \$
Total à voter - charges de fonctionnement	13 437 200 \$

201-5	Services administratifs	
	Traitements et salaires	5 286 700 \$
	Avantages sociaux	1 235 800 \$
	Transports et communications	751 500 \$
	Services	1 306 000 \$
	Fournitures et matériel	238 400 \$
	Total partiel	8 818 400 \$

Moins : recouvrements 61 000 \$

Total à voter - charges de fonctionnement 8 757 400 \$

201-6 Sergent d'armes et locaux de l'enceinte parlementaire

Traitements et salaires 11 322 700 \$

Avantages sociaux 2 717 500 \$

Transports et communications 1 069 500 \$

Services 9 172 200 \$

Fournitures et matériel 7 152 300 \$

Total partiel 31 434 200 \$

Moins : recouvrements 130 000 \$

Total à voter - charges de fonctionnement 31 304 200 \$

201-8 Services de soutien aux groupes parlementaires

Traitements et salaires 7 638 000 \$

Avantages sociaux 1 805 300 \$

Transports et communications 341 400 \$

Services 1 336 500 \$

Fournitures et matériel	176 100 \$
Total à voter - charges de fonctionnement	11 297 300 \$

201-9 Indemnités et allocations de déplacement versées aux députés

Traitements et salaires	15 856 500 \$
Avantages sociaux	4 190 100 \$
Transports et communications	2 373 600 \$
Services	2 294 400 \$
Fournitures et matériel	11 700 \$

Total à voter - charges de fonctionnement **24 726 300 \$**

201-10 Services de soutien aux bureau des députés

Traitements et salaires	24 669 800 \$
Avantages sociaux	5 223 300 \$
Transports et communications	5 791 300 \$
Services	11 247 400 \$
Fournitures et matériel	3 452 900 \$

Total à voter - charges de fonctionnement	50 384 700 \$
--	----------------------

201-11 Programme de stages à l'Assemblée législative de l'Ontario

Paielements de transfert	
--------------------------	--

Programme de stages à l'Assemblée législative de l'Ontario	314 700 \$
--	------------

Total à voter - charges de fonctionnement	314 700 \$
--	-------------------

201-13 Modernisation des installations

Services	3 840 500 \$
----------	--------------

Total à voter - charges de fonctionnement	3 840 500 \$
--	---------------------

Total (charges de fonctionnement) - Programme du Bureau de l'Assemblée législative	160 233 000 \$
---	-----------------------

Programme des commissaires - crédit 202

Ce programme comprend les bureaux suivants : le Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée/Ontario, chargé de l'application de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée de l'Ontario*; le Bureau du commissaire à l'intégrité, chargé de l'application de la *Loi de 1994 sur l'intégrité des députés*, de la *Loi de 1998 sur l'enregistrement des lobbyistes*, de la *Loi de 2002 sur l'examen des dépenses des ministres et des chefs d'un parti de l'opposition et l'obligation de rendre compte*, de la *Loi de 2009 sur l'examen des dépenses publiques ainsi que de la divulgation* et des enquêtes en matière d'actes répréhensibles et de respect de l'éthique en vertu de la *Loi de 2006 sur la fonction publique de l'Ontario*; le Bureau du directeur de la responsabilité financière, qui a pour mandat de faire appliquer la *Loi de 2013 sur le directeur de la responsabilité financière*.

À compter du 1er avril 2019, les tâches qui relevaient du poste de commissaire à l'environnement sont

transférées au ministre de l'Environnement et au vérificateur général. À compter du 1er mai 2019, les tâches qui relevaient du poste de commissaire aux services en français sont transférées à l'ombudsman. À compter du 1er mai 2019, le Bureau de l'intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes a fusionné avec le Bureau de l'ombudsman.

Sommaire - crédit

Poste numero	Poste	Prévisions 2020-2021	Prévisions 2019-2020	Différence entre 2020-2021 et 2019-2020	Chiffres réels 2018-2019
Charges de fonctionnement					
-	Commissaire à l'environnement	-	-	-	5 245 665 \$
2	Bureau du commissaire à l'information et à la protection de la vie privée	20 652 600 \$	19 706 000 \$	946 600 \$	19 238 285 \$
3	Bureau du commissaire à l'intégrité	4 528 400 \$	4 667 500 \$	(139 100 \$)	2 896 020 \$
-	Bureau de l'intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes	-	1 543 300 \$	(1 543 300 \$)	13 210 979 \$
-	Commissariat aux services en français	-	544 800 \$	(544 800 \$)	2 624 058 \$

6	Directeur de la responsabilité financière	3 850 000 \$	3 711 000 \$	139 000 \$	3 001 094 \$
Total à voter - charges de fonctionnement		29 031 000 \$	30 172 600 \$	(1 141 600 \$)	46 216 101 \$
Total - charges de fonctionnement		29 031 000 \$	30 172 600 \$	(1 141 600 \$)	46 216 101 \$

Catégorie de dépenses par poste et sous-postes

Crédit-poste numero	Catégorie de dépenses par poste et sous-postes	Montant
Charges de fonctionnement		
202-2	Bureau du commissaire à l'information et à la protection de la vie privée	
	Traitements et salaires	13 885 500 \$
	Avantages sociaux	3 682 500 \$
	Transports et communications	286 700 \$
	Services	2 475 900 \$
	Fournitures et matériel	322 000 \$
Total à voter - charges de fonctionnement		20 652 600 \$

202-3 Bureau du commissaire à l'intégrité

Traitements et salaires	2 756 800 \$
Avantages sociaux	661 600 \$
Transports et communications	92 300 \$
Services	930 000 \$
Fournitures et matériel	87 700 \$
Total à voter - charges de fonctionnement	4 528 400 \$

202-6 Directeur de la responsabilité financière

Traitements et salaires	2 452 100 \$
Avantages sociaux	588 500 \$
Transports et communications	56 500 \$
Services	642 900 \$
Fournitures et matériel	110 000 \$
Total à voter - charges de fonctionnement	3 850 000 \$
Total (charges de fonctionnement) - Programme des commissaires	29 031 000 \$

Secrétariat du Conseil du Trésor

Contactez-nous



[l'Ontario en bref](#) [accessibilité](#) [nouvelles](#)
[confidentialité](#) [conditions d'utilisation](#)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2012-20

Sujets

- Affaires et économie
- Arts et culture
- Conduite et routes
- Domicile et communauté
- Éducation et formation
- Environnement et énergie
- Gouvernement
- Impôts et avantages fiscaux
- Lois et sécurité
- Régions rurales et du Nord
- Santé et bien-être
- Travail et emploi
- Voyage et loisirs



COVID-19 : Obtenez les **plus récentes mises à jour**, faites une **autoévaluation** ou renseignez-vous sur **Alerte COVID, l'application d'avis d'exposition à la COVID-19**.



EN



SUJETS

[Accueil](#) [Gouvernement](#) [Budget des dépenses](#) [2020-2021 Volume 2](#)

Budget des dépenses pour le Bureau de la vérificatrice générale (2020-21)

Le Budget des dépenses 2020-21 présente en détail les prévisions de dépenses (fonctionnement et immobilisations) des ministères et des bureaux de l'Assemblée législative pour l'exercice commençant le 1^{er} avril 2020.

Dans cette page

1. [Sommaire](#)
2. [Programme du Bureau de la vérificatrice générale - crédit 2501](#)

Sommaire

La vérificatrice générale, qui est une fonctionnaire de l'Assemblée législative, procède à la vérification impartiale des programmes du gouvernement, des états financiers de la province, de nombreux organismes de la Couronne et d'organisations du secteur parapublic, ainsi qu'à des examens conformément à la *Loi sur le vérificateur général* et à d'autres lois et textes de référence. Ces vérifications et examens lui permettent d'offrir assurance, renseignements objectifs et conseils à l'Assemblée législative. Le Bureau de la vérificatrice générale aide ainsi l'Assemblée à tenir le gouvernement, ses administrateurs et les bénéficiaires de subventions responsables de la saine gestion des fonds publics et de l'optimisation des ressources utilisées pour dispenser les services au public.

Le 1^{er} avril 2019, la *Loi de 2018 visant à rétablir la confiance, la transparence et la responsabilité* (la Loi) a été proclamée. Elle modifie la *Charte des droits environnementaux de 1993* de l'Ontario pour transférer

certaines des responsabilités de l'ancien Bureau du commissaire à l'environnement de l'Ontario au Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario. Les responsabilités élargies du Bureau comprennent la présentation d'un rapport annuel sur l'application de la *Charte des droits environnementaux de 1993*.

La vérificatrice générale est également tenue, en vertu de la *Loi de 2004 sur la publicité gouvernementale*, d'examiner certains types d'annonces publicitaires et d'imprimés proposés par les bureaux gouvernementaux afin d'établir s'ils satisfont aux normes exigées par cette loi.

La vérificatrice générale doit, aux termes des lois, présenter directement à l'Assemblée législative un rapport annuel sur ses travaux.

En vertu de la *Loi de 2004 sur la transparence et la responsabilité financières*, dans une année électorale, la vérificatrice générale est aussi tenue d'examiner et de produire une déclaration indiquant que le Rapport préélectoral préparé par le ministère des Finances est raisonnable.

Sommaire - programme

Crédit	Programme	Prévisions 2020-2021	Prévisions 2019-2020	Différence entre 2020-2021 et 2019-2020	Chiffres réels 2018-2019
Charges de fonctionnement					
2501	Programme du Bureau de la vérificatrice générale	25 561 700 \$	25 796 000 \$	(234 300 \$)	19 372 042 \$
Total à voter - charges de fonctionnement		25 561 700 \$	25 796 000 \$	(234 300 \$)	19 372 042 \$
Crédits législatifs		522 100 \$	522 100 \$	-	629 316 \$
Total - charges de fonctionnement		26 083 800 \$	26 318 100 \$	(234 300 \$)	20 001 358 \$

Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	26 083 800 \$	26 318 100 \$	(234 300 \$)	20 001 358 \$
--	---------------	---------------	--------------	---------------

Total - fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de consolidation et autres redressements (actif non compris)	26 083 800 \$	26 318 100 \$	(234 300 \$)	20 001 358 \$
--	---------------	---------------	--------------	---------------

Programme du Bureau de la vérificatrice générale - crédit 2501

La vérificatrice générale procède à la vérification impartiale de l'optimisation des ressources et des états financiers de la province conformément à la *Loi sur le vérificateur général* et à d'autres lois et textes de référence. La vérificatrice générale est également tenue, en vertu de la *Loi de 2004 sur la publicité gouvernementale*, d'examiner les annonces publicitaires du gouvernement et certains imprimés proposés par les bureaux gouvernementaux afin d'établir s'ils satisfont aux normes exigées par cette loi. En vertu de la *Loi de 2004 sur la transparence et la responsabilité financières*, la vérificatrice générale est aussi tenue d'examiner et de produire une déclaration indiquant que le Rapport préélectoral préparé par le ministère des Finances est raisonnable. . De plus, depuis le 1er avril 2019, la vérificatrice générale doit présenter un rapport annuel sur l'application de la *Charte des droits environnementaux de 1993*.

Sommaire - crédit

Poste numero	Poste	Prévisions 2020-2021	Prévisions 2019-2020	Différence entre 2020-2021 et 2019-2020	Chiffres réels 2018-2019
-----------------	-------	-------------------------	-------------------------	---	--------------------------------

Charges de
fonctionnement

1	Bureau de la vérificatrice générale	25 561 700 \$	25 796 000 \$	(234 300 \$)	19 372 042 \$
	Total à voter - charges de fonctionnement	25 561 700 \$	25 796 000 \$	(234 300 \$)	19 372 042 \$
L	Loi sur le vérificateur général	522 100 \$	522 100 \$	-	629 316 \$
	Total - crédits législatifs	522 100 \$	522 100 \$	-	629 316 \$
	Total - charges de fonctionnement	26 083 800 \$	26 318 100 \$	(234 300 \$)	20 001 358 \$

Catégorie de dépenses par poste et sous-postes

Crédit- poste numero	Catégorie de dépenses par poste et sous-postes	Montant
Charges de fonctionnement		
2501-1	Bureau de la vérificatrice générale	
	Traitements et salaires	16 310 600 \$
	Avantages sociaux	4 430 400 \$
	Transports et communications	471 600 \$
	Services	3 891 800 \$

Fournitures et matériel	384 800 \$
Paielements de transfert	
CAAF-FCAR Inc.	72 500 \$
Total à voter - charges de fonctionnement	25 561 700 \$

Loi sur Le vérificateur général

Crédits législatifs	<i>Loi sur Le vérificateur général</i>	522 100 \$
Total (charges de fonctionnement) - Programme du Bureau de la vérificatrice générale		26 083 800 \$

Mis à jour : 25 novembre 2020
Date de publication : 25 novembre 2020

Secrétariat du Conseil du Trésor

Contactez-nous



Sujets

- Affaires et économie
- Arts et culture
- Conduite et routes
- Domicile et communauté
- Éducation et formation
- Environnement et énergie
- Gouvernement
- Impôts et avantages fiscaux
- Lois et sécurité
- Régions rurales et du Nord

[l'Ontario en bref](#) [accessibilité](#) [nouvelles](#)
[confidentialité](#) [conditions d'utilisation](#)
© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2012-20

Santé et bien-être

Travail et emploi

Voyage et loisirs



COVID-19 : Obtenez les **plus récentes mises à jour**, faites une **autoévaluation** ou renseignez-vous sur **Alerte COVID, l'application d'avis d'exposition à la COVID-19**.



EN



SUJETS

[Accueil](#) [Gouvernement](#) [Budget des dépenses](#) [2020-2021 Volume 2](#)

Budget des dépenses pour le Bureau du directeur général des élections (2020-21)

Le Budget des dépenses 2020-21 présente en détail les prévisions de dépenses (fonctionnement et immobilisations) des ministères et des bureaux de l'Assemblée législative pour l'exercice commençant le 1^{er} avril 2020.

Dans cette page

- 1. [Sommaire](#)
- 2. [Programme du Bureau du directeur général des élections - crédit 501](#)

Sommaire

Le Bureau du directeur général des élections (Élections Ontario) veille à l'application de la *Loi électorale* et de la *Loi sur le financement des élections*. Le Bureau est administré par le directeur général des élections qui rend compte de ses activités directement à l'Assemblée législative.

Sommaire - programme

Crédit	Programme	Prévisions 2020-2021	Prévisions 2019-2020	Différence entre 2020-2021 et 2019-2020	Chiffres réels 2018-2019
--------	-----------	-------------------------	-------------------------	---	--------------------------------

Charges de
fonctionnement

501	Programme du Bureau du directeur général des élections	33 814 900 \$	41 059 600 \$	(7 244 700 \$)	34 754 297 \$
Total à voter - charges de fonctionnement		33 814 900 \$	41 059 600 \$	(7 244 700 \$)	34 754 297 \$
Crédits législatifs		-	-	-	125 193 725 \$
Total - charges de fonctionnement		33 814 900 \$	41 059 600 \$	(7 244 700 \$)	159 948 022 \$
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements		33 814 900 \$	41 059 600 \$	(7 244 700 \$)	159 948 022 \$
Total - fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de consolidation et autres redressements (actif non compris)		33 814 900 \$	41 059 600 \$	(7 244 700 \$)	159 948 022 \$

Programme du Bureau du directeur général des élections - crédit 501

Le Bureau organise les élections générales et les élections partielles des membres de l'Assemblée législative, effectue des recherches et donne des renseignements généraux et des conseils sur les politiques en rapport avec le processus électoral. Le Bureau assure aussi la formation, la direction et la

supervision des directeurs du scrutin des 124 circonscriptions électorales de l'Ontario.

Le directeur général des élections veille à l'application de la *Loi sur le financement des élections*. Plus de 672 associations de circonscription et 23 partis politiques inscrits doivent fournir une déclaration annuelle et informer Élections Ontario de tout changement à apporter aux renseignements concernant leur inscription. Élections Ontario vérifie tous les formulaires qui lui sont remis pour s'assurer de leur conformité avec la *Loi sur le financement des élections*.

Le Bureau administre aussi les référendums en vertu de la *Loi de 1999 sur la protection des contribuables*.

En dehors des périodes électorales, le Bureau offre ses services aux ministères, aux organismes et au public sous forme de recherches historiques et comparatives, de conseils stratégiques et de renseignements généraux sur le processus électoral.

Sommaire - crédit

Poste numero	Poste	Prévisions 2020-2021	Prévisions 2019-2020	Différence entre 2020-2021 et 2019-2020	Chiffres réels 2018-2019
Charges de fonctionnement					
1	Administration des élections	14 572 100 \$	14 572 100 \$	-	11 485 365 \$
2	Administration du financement des élections	19 242 800 \$	26 487 500 \$	(7 244 700 \$)	23 268 932 \$
Total à voter - charges de fonctionnement		33 814 900 \$	41 059 600 \$	(7 244 700 \$)	34 754 297 \$
L	Loi électorale	-	-	-	125 193 725 \$

Total - crédits législatifs	-	-	-	125 193 725 \$
Total - charges de fonctionnement	33 814 900 \$	41 059 600 \$	(7 244 700 \$)	159 948 022 \$

Catégorie de dépenses par poste et sous-postes

Crédit- poste numero	Catégorie de dépenses par poste et sous-postes	Montant
Charges de fonctionnement		
501-1	Administration des élections	
	Traitements et salaires	11 751 700 \$
	Avantages sociaux	2 820 400 \$
	Total à voter - charges de fonctionnement	14 572 100 \$
501-2	Administration du financement des élections	
	Traitements et salaires	1 629 600 \$
	Avantages sociaux	391 100 \$
	Transports et communications	22 000 \$
	Services	958 100 \$

Fournitures et matériel	10 000 \$
Autres opérations	
Subventionnement des dépenses électorales en vertu de la <i>Loi sur le financement des élections</i>	16 233 000 \$
Total partiel	19 243 800 \$
Moins : recouvrements	1 000 \$
Total à voter - charges de fonctionnement	19 242 800 \$
Total (charges de fonctionnement) - Programme du Bureau du directeur général des élections	33 814 900 \$

Mis à jour : 25 novembre 2020
Date de publication : 25 novembre 2020

Secrétariat du Conseil du
Trésor

Contactez-nous



Sujets

- Affaires et économie
- Arts et culture
- Conduite et routes
- Domicile et communauté
- Éducation et formation
- Environnement et énergie
- Gouvernement
- Impôts et avantages fiscaux
- Lois et sécurité

[l'Ontario en bref](#) [accessibilité](#) [nouvelles](#)
[confidentialité](#) [conditions d'utilisation](#)
© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2012-20



COVID-19 : Obtenez les **plus récentes mises à jour**, faites une **autoévaluation** ou renseignez-vous sur **Alerte COVID, l'application d'avis d'exposition à la COVID-19**.



EN



SUJETS

[Accueil](#) [Gouvernement](#) [Budget des dépenses](#) [2020-2021 Volume 2](#)

Budget des dépenses pour le Bureau de l'Ombudsman de l'Ontario (2020-21)

Le Budget des dépenses 2020-21 présente en détail les prévisions de dépenses (fonctionnement et immobilisations) des ministères et des bureaux de l'Assemblée législative pour l'exercice commençant le 1^{er} avril 2020.

Dans cette page

1. [Sommaire](#)
2. [Programme - Ombudsman Ontario - crédit 2301](#)

Sommaire

L'Ombudsman de l'Ontario est un officier de l'Assemblée législative provinciale, indépendant du gouvernement et des partis politiques. Il a pour rôle de s'assurer que le gouvernement s'acquitte de ses obligations de rendre compte, en surveillant avec efficacité l'administration des services gouvernementaux. Le pouvoir d'enquête de l'Ombudsman est défini dans la *Loi sur l'ombudsman*.

Les gens peuvent communiquer avec le Bureau de l'Ombudsman pour porter plainte de nombreuses façons – en personne, par écrit, par appel téléphonique sans frais, par courriel ou au moyen d'un formulaire de plainte en ligne. Le Bureau fournit aussi sur son site Web (www.ombudsman.on.ca) des renseignements détaillés concernant ses activités et des enquêtes particulières, en anglais et en français.

Sommaire - programme

Crédit	Programme	Prévisions 2020-2021	Prévisions 2019-2020	Différence entre 2020-2021 et 2019-2020	Chiffres réels 2018-2019
Charges de fonctionnement					
2301	Programme - Ombudsman Ontario	30 468 600 \$	32 644 800 \$	(2 176 200 \$)	15 300 041 \$
Total à voter - charges de fonctionnement		30 468 600 \$	32 644 800 \$	(2 176 200 \$)	15 300 041 \$
Total - charges de fonctionnement		30 468 600 \$	32 644 800 \$	(2 176 200 \$)	15 300 041 \$
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements		30 468 600 \$	32 644 800 \$	(2 176 200 \$)	15 300 041 \$
Total - fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de consolidation et autres redressements (actif non compris)		30 468 600 \$	32 644 800 \$	(2 176 200 \$)	15 300 041 \$

Programme - Ombudsman Ontario - crédit 2301

L'Ombudsman est un fonctionnaire de l'Assemblée législative dont le mandat est énoncé dans la *Loi sur*

l'ombudsman. L'Ombudsman promeut l'équité, la responsabilisation et la transparence dans le secteur public en enquêtant sur les plaintes et sur les problèmes systémiques qui relèvent de son mandat et en présentant des recommandations en vue d'améliorer l'administration des politiques, des programmes et des services publics.

Au 1er mai 2019, le mandat de l'Ombudsman a été élargi pour inclure les plaintes liées aux enfants et aux jeunes pris en charge (sociétés d'aide à l'enfance, foyers de groupe et familles d'accueil) et aux services en français. Cet élargissement découle de la législation adoptée en décembre 2018, qui transférait à l'Ombudsman les responsabilités de l'ancien bureau indépendant du commissaire aux services en français ainsi que de la fonction d'enquête de l'ancien bureau indépendant de l'intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes.

En 2019-2020, le Bureau de l'Ombudsman a reçu 26 423 plaintes. L'effectif du Bureau était en 2019-2020 de 186 ETP.

Sommaire - crédit

Poste numero	Poste	Prévisions 2020-2021	Prévisions 2019-2020	Différence entre 2020-2021 et 2019-2020	Chiffres réels 2018-2019
	Charges de fonctionnement				
1	Ombudsman	30 468 600 \$	32 644 800 \$	(2 176 200 \$)	15 300 041 \$
	Total à voter - charges de fonctionnement	30 468 600 \$	32 644 800 \$	(2 176 200 \$)	15 300 041 \$
	Total - charges de fonctionnement	30 468 600 \$	32 644 800 \$	(2 176 200 \$)	15 300 041 \$

Catégorie de dépenses par poste et sous-postes

Crédit- poste numero	Catégorie de dépenses par poste et sous-postes	Montant
Charges de fonctionnement		
2301-1	Ombudsman	
	Traitements et salaires	18 039 000 \$
	Avantages sociaux	4 311 900 \$
	Transports et communications	1 520 500 \$
	Services	5 766 800 \$
	Fournitures et matériel	830 400 \$
	Total à voter - charges de fonctionnement	30 468 600 \$
	Total (charges de fonctionnement) - Programme - Ombudsman Ontario	30 468 600 \$

Mis à jour : 25 novembre 2020
Date de publication : 25 novembre 2020

Secrétariat du Conseil du
Trésor

Contactez-nous



Sujets

- Affaires et économie
- Arts et culture
- Conduite et routes

[l'Ontario en bref](#) [accessibilité](#) [nouvelles](#)

[confidentialité](#) [conditions d’utilisation](#)

[© Imprimeur de la Reine pour l’Ontario, 2012-20](#)

- Domicile et communauté
- Éducation et formation
- Environnement et énergie
- Gouvernement
- Impôts et avantages fiscaux
- Lois et sécurité
- Régions rurales et du Nord
- Santé et bien-être
- Travail et emploi
- Voyage et loisirs